

# Investir dans la sécurité des Vauclusiens via les communes et les intercommunalités

La sécurité ne fait pas directement partie des compétences du Conseil départemental mais elle demeure, à juste titre, une préoccupation majeure pour les Vauclusiens.

Le Département entend donc utiliser les outils qui sont à sa disposition - à commencer par la contractualisation avec les communes et les intercommunalités - pour agir très concrètement dans ce domaine.

Il est ainsi possible de flécher une partie importante de l'aide aux communes et aux intercommunalités vers :

- › **La mise en place ou l'extension de systèmes de vidéoprotection.** Le coût de ces systèmes est souvent dissuasif pour les petites communes alors même que la vidéoprotection de voie publique permet de réduire le niveau de délinquance et a un effet préventif significatif,
- › **L'équipement des polices municipales,** qui constitue souvent un frein dans le développement de ces forces de l'ordre devenues essentielles en matière de maintien de la tranquillité publique.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516  
84909 Avignon Cedex 09